

**Réunion du Syndicat du 27 MARS 2019**

Ouverture de la Séance à 10h00

Etaient présents :

- Monsieur Michel ZANNONI, président
- Messieurs Jean-Paul CLARET, Jean-François DESHAYES, André BOZON, André DEVILLAZ, René ANCEY, Guy ANCEY, Samuel ANCEY SERVAIRE, Claude BURNET et Mme Marielle DELEMONTEX, membres du comité directeur.
- Madame Nathalie BERNHARDT, secrétaire
- Emmanuel COGNET, SEA et Jolène DELAPORTE, SEA

Excusé : Gérard BURNET, Hubert EHRET et David VALLAS

**L'ordre du jour :**

- Approbation du compte administratif 2018
- Approbation du compte de gestion 2018
- Affectation du résultat 2018
- Cotisation Assurance Groupe
- Point sur les travaux
- Point sur les locations
- Projets de travaux 2019
- Demandes de subvention
- Avancement des dossiers forestiers
- Vote du budget primitif 2019
- Campagne de signalétique Départemental « Alpage »
- Informations et questions diverses

**1. Approbation du compte administratif 2018**

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>						
Résultats reportés	22 394,94			36 281,12	22 394,94	36 281,12
Opérations de l'exercice	84 471,66	79 035,54	8 317,54	4 253,43	92 789,20	83 288,97
<b>TOTAUX</b>	106 866,60	79 035,54	8 317,54	40 534,55	115 184,14	119 570,09
Résultats de clôture	27 831,06			32 217,01		4 385,95
Restes à réaliser		53 479,50				
<b>TOTAUX CUMULES</b>	106 866,60	132 515,04	8 317,54	40 534,55	115 184,14	173 049,59
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		25 648,44		32 217,01		57 865,45

## 2. Approbation du compte de gestion 2018

Le syndicat réuni sous la présidence de Monsieur Michel ZANNONI, Président, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## 3. Affectation du résultat

Le Syndicat, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 :

- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018
- Constatant que le Compte Administratif 2018 présente un excédent de fonctionnement de : 32 217.01 €
- Vu le déficit d'investissement s'élevant à : 27 831.06€
- Vu les restes à réalisés de 53 479.50€

**Décide** de procéder à l'affectation du résultat au budget primitif de l'exercice 2018 comme suit :

- compte 002 – Excédent antérieur reporté de fonctionnement = 25 142.45
- compte 1068 – Excédent de fonctionnement = 7 074.56€

## 4. Point sur les travaux

Michel Zannoni, président de l'AFP rappelle les travaux concernant la piste forestière de Loriaz. Un chiffrage des travaux est en cours.

Concernant la desserte forestière de Barberine, l'AFP est en attente d'un dossier de subvention de la communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc

Concernant l'engazonnement sur le secteur des Ruppes, l'AFP a en sa possession un devis d'un montant de 1000€. Aucune décision n'est prise pour le moment.

## 5. Point sur les locations

Monsieur le Président rappelle l'appel d'offre pour le col des Montets fait par l'AFP avec un affichage à la porte de la Mairie, sur le site internet de la Mairie et dans un journal professionnel.

Une seule offre est parvenue au Président. Celle de monsieur Patrick ANCEY (génisses d'Hérens) avec l'association terre et paysans du Mont Blanc. Le syndicat souhaite dans la mesure du possible de signer directement avec l'association une convention, mais le signataire doit être titulaire d'un numéro d'exploitation. La finalisation de l'accord sera délibérée lors du prochain conseil syndical.

Monsieur Basset et madame Pulluard ont approché le Président en l'informant qu'ils souhaitent avoir un troupeau de chèvres à viande. Le Président propose que les terrains de la clus (non utilisés depuis plus de 60 ans) et les terrains disponibles de la Poya soient mis à leur disposition. Le conseil syndical est d'accord pour cette proposition, à finaliser lors du prochain conseil syndical.

Monsieur DESHAYES rappelle que la commune souhaite toujours l'installation d'une chèvrerie sur Vallorcine.

Monsieur ZANNONI informe le syndicat de la mise en vente de la ferme par Mme et M EHRET.

Monsieur DEVILLAZ informe le syndicat que l'Association Syndicale des Eaux de la Villaz va être dissoute en ASL (association syndicale libre). Monsieur Patrick ANCEY a sollicité l'ASA pour récupérer le trop plein pour l'irrigation des prêts. Il conviendrait qu'une convention soit établie avant la dissolution.

**Le président informe que l'AFP ne souhaite pas effectuer de travaux cette année.**

## **6. Vote du budget primitif 2019**

Le Syndicat après en avoir délibéré vote le Budget Primitif de l'exercice 2019 qui s'équilibre par section en dépenses et recettes comme suit :

<b>Section fonctionnement</b>	<b>30 873.45 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>66 870.06 €</b>

## **7. Campagne signalétique Départementale « Alpage »**

Cette campagne a pour but de renouveler les panneaux « FANFOUE » par un nouveau panneau réalisé par le département mise à disposition gratuite. L'AFP souhaite réfléchir à l'implantation de ce panneau et à son installation. Les panneaux sont fournis gracieusement par le département aux collectivités.